

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ À AUCH : DISPOSITIF PARTICULIER D'INTERVENTION RÉORIENTÉ ET INTENSIFIÉ

Le jeudi 10 janvier 2012, face à la recrudescence de vols à main armée dans divers locaux commerciaux d'Auch, Étienne Guépratte, Préfet du Gers, en liaison étroite avec Alix-Marie Cabot-Chaumeton, Procureur de la République du Gers et Franck Montaugé, Maire d'Auch, a décidé de mettre en place un dispositif particulier d'intervention visant au renforcement de la surveillance et du contrôle des forces de l'ordre pour assurer la protection des personnes et des biens.

Depuis le 10 janvier, la brigade de nuit de la police nationale composée des patrouilles anti délinquance et anti hold-up a réalisé 350 heures de surveillance, en privilégiant notamment les petits et moyens commerces.

5 militaires de la gendarmerie nationale complètent exceptionnellement ce dispositif, en assurant plusieurs heures quotidiennes de patrouille de jour dans la ville d'Auch.

Grâce à l'implication des policiers et des gendarmes, qu'il convient de saluer, le Préfet a décidé de réorienter et d'intensifier dès aujourd'hui ce dispositif selon les modalités suivantes :

1. les patrouilles de la police nationale actuellement en place sont renforcées et réorientées vers un contact plus direct ; la présence physique des forces de l'ordre est assurée par des surveillances, prioritairement à pied.
2. des contacts auprès des commerçants sont multipliés, pour leur apporter les conseils nécessaires pour assurer leur sécurité.
3. les patrouilles de la gendarmerie nationale sont maintenues.

Cette situation exceptionnelle continue de faire l'objet d'un suivi quotidien et d'une vigilance permanente.

Parallèlement, la justice poursuit les investigations nécessaires dans le cadre de l'enquête judiciaire en cours.